

## La base d'observation des accidents BAOBAC

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement mène depuis 1995 une enquête annuelle sur les accidents corporels dont sont victimes les élèves lors de leurs activités scolaires. Ce vaste recensement concerne les établissements des niveaux primaire et secondaire de l'éducation nationale ainsi que les lycées agricoles.

Alimentée grâce à l'implication des établissements volontaires, cette base de données ne doit en aucun cas être assimilée à une enquête exhaustive répertoriant l'ensemble des accidents scolaires. Elle forme un échantillon statistique fiable permettant de repérer certaines circonstances "à risques" et d'alerter les autorités responsables ou les usagers en cas de besoin.

Pour limiter la charge de travail des établissements, seuls les accidents ayant eu pour conséquence, a minima, un acte médical (consultation, soin, radio...) sont saisis dans la base de données.

Les accidents de circulation, qui sont d'une autre nature, ne sont pas recensés.

### La méthode pour l'année 2012/2013

En début d'année scolaire, le secrétariat général de l'Observatoire informe par courrier les établissements, avec le soutien des services départementaux de l'éducation nationale, de l'ouverture de la base de données pour chaque niveau d'enseignement. Le lien permettant de saisir chaque dossier figure sur le site de l'Observatoire dans la rubrique bases de données et enquêtes (<http://ons.education.gouv.fr/bdd.htm>).

Dans le primaire, l'enquête est renseignée dans les écoles ou au niveau des services académiques. Les établissements secondaires relevant des ministères chargés de l'éducation ou de l'agriculture saisissent directement chaque dossier d'accident sur le formulaire d'enquête BAOBAC.

### La remontée des informations

Cette année, 36 466 dossiers ont été saisis dans la base BAOBAC par les établissements. Parmi eux, 17 520 concernent les accidents survenus dans les écoles primaires, 18 083 dans les établissements secondaires de l'éducation nationale et 863 dans les établissements agricoles.

### Les accidents par niveau

#### Primaire éducation nationale

Niveau		Situation	
PS	10%	Situation habituelle	97%
MS	12%	Sortie éducative-Voyage	3%
GS	12%	Classe de découverte	<1%
CP	10%		
CE1	12%		
CE2	13%		
CM1	14%		
CM2	16%		

  

Sexe	
Masculin	58%
Féminin	42%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97%
Hospitalisation au moins une nuit	3%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	64%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	10%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	5%
Ballon ou balle	3%
Mobilier (hors lit)	3%
Portes	2%
Petits matériels pédagogiques	1%
Arbres/végétation	<1%
Fenêtre	<1%
Animaux	<1%
Lit	<1%
Matériel et produit de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	<1%
Sans réponse	11,5%

## La base d'observation des accidents BAOBAC

## Collège éducation nationale

Niveau		Situation	
6ème	30%	Situation habituelle	96.7%
5ème	25.5%	Stage en entreprise	1.6%
4ème	21.5%	Sortie éducative-Voyage	1.6%
3ème	19.2%		
SEGPA	2.8%		

Sexe	
Masculin	56.6%
Féminin	43.4%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.5%
Hospitalisation au moins une nuit	2.5%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	69.4%
Petits matériels pédagogiques	2%
Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	4.8%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.2%
Machines/outils	1.7%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	<0.1%
Bâtiment/Equipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.5%
Mobilier (hors lit)	0.7%
Animaux	<0.1%
Ballon ou balle	6.9%
Fenêtre	0.2%
Lit	<0.1%
Portes	1.1%
Arbres/végétation	0.3%
Sans réponse	10.1 %

## Lycée éducation nationale

Niveau		Situation	
2nde	33.1%	Situation habituelle	98.8%
1ère	25.3%	Stage en entreprise	0.1%
Terminale	38.7%	Sortie éducative-Voyage	1.1%
STS (BTS...)	3.1%		
CPGE	0.8%		

Sexe	
Masculin	44.4%
Féminin	55.6%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.4%
Hospitalisation au moins une nuit	2.6%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	71.9%
Petits matériels pédagogiques	1.6%
Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.7%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.9%
Machines/outils	1.30.5%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.4%
Bâtiment/Equipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.4%
Mobilier (hors lit)	0.7%
Animaux	0 %
Ballon ou balle	10.6%
Fenêtre	0.3%
Lit	0.2%
Portes	0.4%
Arbres/végétation	0.3%
Sans réponse	8.4%

## La base d'observation des accidents BAOBAC

Lycée professionnel  
éducation nationale

Niveau		Situation	
CAP 1	13.9%	Situation habituelle	90.9%
CAP 2	9.1%	Stage en entreprise	8.0%
BAC PRO 1	29.4%	Sortie éducative-Voyage	1.1%
BAC PRO 2	23.9%		
BAC PRO T	23.7%		

Sexe	
Masculin	68.3%
Féminin	31.7%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	98.3%
Hospitalisation au moins une nuit	1.6%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	52.6%
Petits matériels pédagogiques	5.3%
Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.7%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.4%
Machines/outils	8.1%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.3%
Bâtiment/Equipement immobilier (hors porte et fenêtre)	2.8%
Mobilier (hors lit)	1.4%
Animaux	0%
Ballon ou balle	9.6%
Fenêtre	0.6%
Lit	0.4%
Portes	1.4%
Arbres/végétation	0.1%
Sans réponse	13.3%

## Lycée agricole

Niveau		Situation	
4eme	7.7%	Situation habituelle	79.8%
3eme	9.6%	Stage en entreprise	16.3%
2nde	22.9%	Sortie éducative-Voyage	2.7%
1ere	10.6%	Chez le maître d'apprentissage	1.2%
Terminale	6%		
STS - BTS	1.6%		
BEP 1	0.9%		
BEP 2	4.6%		
CAP en 1 an	0.7%		
CAP 1	3%		
CAP 2	2.2%		
BAC PRO 1	18.5%		
BAC PRO2	11.7%		

Sexe	
Masculin	45.6%
Féminin	54.4%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	98.4%
Hospitalisation au moins une nuit	1.6%

Circonstances matérielles	
Sans circonstance matérielle	58.9%
Machines/outils	2.3%
Engins agricoles mobiles	0.9%
Petits matériels pédagogiques	0.8%
Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	2.1%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.1%
Produits de laboratoire (chimie, bio)	0.1%
Bâtiment/Equipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.7%
Mobilier (hors lit)	1.2%
Animaux	11.6%
Ballon ou balle	9.7%
Fenêtre	0.2%
Lit	0.8%
Portes	1.3%
Arbres/végétation	1.2%
Sans réponse	7.6%

## Les décès d'élèves sur le temps scolaire

Chaque année, le secrétariat général de l'Observatoire sollicite au début de l'année scolaire les directions des services départementaux de l'éducation nationale et les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour obtenir une description des accidents mortels survenus à des élèves l'année précédente.

Ce recensement n'est pas exhaustif. Certains de ces décès peuvent survenir plusieurs jours voire plusieurs semaines après l'accident scolaire. Par ailleurs, rappelons que ceux liés à la circulation et aux transports entre le domicile et l'établissement ne sont pas pris en compte.

L'Observatoire a eu connaissance de 4 décès au cours de l'année scolaire 2012-2013 (10 en 2011-2012, 11 en 2010-2011, 8 en 2009-2010) :

- un lycéen de 18 ans, en première année de CAP, est décédé des suites d'un accident sur son lieu de stage. Une cheminée de près de 300 kg lui est tombée sur la tête alors qu'il travaillait sur un chantier de construction,
- une collégienne de 15 ans est morte des suites d'un accident de car lors d'un voyage scolaire. Le car aurait quitté sa trajectoire et percuté la pile d'un pont.
- un collégien de 11 ans est décédé suite à une chute de dix mètres. Il avait enjambé le garde-corps d'un escalier dans l'intention de glisser sur la rampe,
- un collégien de 13 ans est décédé suite à une chute du quatrième étage, dans la cage d'escalier, après avoir glissé sur la rampe,